

1. Vérification du droit de vote

Le quorum est atteint à 19h35. Les droits de vote des membres présents ou représentés par procuration totalisent 2106 votes soit 69,8%. L'assemblée est donc déclarée ouverte.

M. Paradis (212) préside l'assemblée, fonction à laquelle il a été élu à l'assemblée précédente. M. Fréchette (411), vice-président d'assemblée élu est aussi présent.

Les trois administrateurs, soit Mmes Paulet (104) et Mailloux (111) ainsi que M. Fiset (401) sont également présents.

2. Élection d'un secrétaire d'assemblée

Mme Paulet (104) appuyée par M. Paradis (212) propose M. Cossette (402) comme secrétaire d'assemblée. M. Cossette accepte et est donc élu par acclamation.

3. Adoption de l'ordre du jour

M. Falardeau (406), appuyé par M. Murphy (206) propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. **Adopté à l'unanimité.**

4. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2003

Mme Lavallée (312) appuyée par Mme Brie (305) propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté. **Adopté à l'unanimité.**

5. Affaires découlant du procès-verbal ou nouvelles affaires mentionnées

Mme Paulet, présidente, fait quelques précisions en réponse à des questionnements de copropriétaires dont:

- les portes et fenêtres sont la propriété commune
- l'eau chaude a été amenée dans le garage
- de nouveaux modèles de dos d'ânes seront installés dans le chemin commun
- les animaux doivent être gardés en laisse
- le nouveau système d'intercom fonctionne bien (sauf pour les personnes qui utilisent la ligne téléphonique basse-vitesse qui devront voir à régler le problème elles-mêmes)
- la porte de l'ouverture de l'auvent d'hiver avant sera éventuellement éliminée
- une gouttière sera éventuellement ajoutée à la porte sud

6. Rapport des administrateurs

Mme Paulet (104) dépose et commente le rapport des administrateurs. Il est proposé par M. Tremblay (302), secondé par Mme Chevrier (107), d'en recevoir le dépôt. **Adopté à l'unanimité.**

Il est proposé par M. Cossette (402), secondé par M. Caron (412) de féliciter le conseil d'administration pour son excellent travail. **Adopté à l'unanimité.**

7. Rapport financier

Mme Mailloux (111), trésorière, présente et dépose les états financiers de l'exercice terminé le 31 janvier 2004, vérifiés par Monsieur Serge Guérin, c.a.

Il est proposé par M. Caron (412), secondé par M. Fréchette (411) d'en recevoir le dépôt. **Adopté à l'unanimité.**

8. Nomination d'un nouveau vérificateur pour 2004-2005

Il est proposé par Mme Mailloux (111), appuyée par M. Cossette (402) de nommer Monsieur Serge Guérin, c.a. comme vérificateur pour l'année 2004-2005. **Adopté à l'unanimité.**

9. Adoption du budget

Mme Mailloux (111), trésorière, dépose les prévisions budgétaires pour 2004-2005. Elle commente les augmentations d'assurances; on suggère de bien vérifier que nous sommes assurés pour la valeur à neuf. Il est proposé par M. Caron (412) et secondé par M. Fréchette (411) d'approuver le budget présenté. **Adopté à l'unanimité.**

10. Approbation de la rémunération des administrateurs

Conformément à l'article 17.5.3 il est proposé par M. Fréchette (411) et secondé par M. Cossette (402) d'approuver la rémunération des administrateurs tel que mentionnée au budget présenté. **Adopté à l'unanimité.**

11. Ratification du tarif de location des stationnements extérieurs.

Il est proposé par M. Falardeau (406) secondé par M. Caron (412) de maintenir le coût des stationnements extérieurs comme suit: quinze dollars (15\$) pour un résident et trente-cinq dollars (35\$) pour un non-résident. **Adopté à l'unanimité.**

12. Propositions soumises par le conseil d'administration

Deux propositions ont été déposées par les membres du conseil d'administration

Mme Paulet accepte que la proposition intitulée «Fonds de prévoyance» soit rédigée ainsi: «Il est proposé de verser au fonds de prévoyance les surplus budgétaires à la fin de chaque année financière». Il est proposé par Mme Paulet (104), secondée par M. Mailloux (111), d'adopter la proposition telle qu'amendée. **Adopté à l'unanimité.**

Mme Paulet accepte que la proposition intitulée «Provision» soit rédigée ainsi: «Il est proposé de constituer, à même notre surplus de cette année, une provision de cinq milles dollars (5,000\$) pour pallier aux impondérables. Les sommes prélevées sur cette provision seront ajoutées au budget. » Il est proposé par M. Caron (412), secondé par M. Mailloux (111), d'adopter la proposition telle qu'amendée. **Adopté à l'unanimité.**

13. Élections des administrateurs

Mme Paulet (104), secondée par M. Mailloux (111), propose M. Caron (412) comme président d'élection.

Propositions aux postes d'administrateurs:

M. Paradis (212) propose Mme Paulet (104)

Mme Paulet (104) propose Mme Mailloux (111)

M. Falardeau (406) propose M. Fiset (401)

Comme il n'y a pas d'autre proposition, la liste est close.

Et les trois administrateurs, soit Mmes Andrée Paulet (104) et Liliane Mailloux (111) ainsi que M. Yvan Fiset (401) sont **élus par acclamation**. Ils se répartiront les postes de l'exécutif entre elles comme il est prévu aux règlements.

14. Élections des officiers des copropriétaires

Propositions aux postes d'officiers des copropriétaires pour la direction de la prochaine assemblée générale:

Mme Mailloux (111) propose M. Paradis (212) comme président d'assemblée.

Mme Paulet (104) propose M. Falardeau (406) comme vice-président d'assemblée.

Mme Paulet (104) propose M. Cossette (402) comme secrétaire d'assemblée.

Comme il n'y a pas d'autre proposition, la liste est close.

Les trois personnes acceptent et sont élus par acclamation à leurs postes respectifs.

15. Affaires diverses

Aucune affaire n'avait été inscrite comme telle à l'ordre du jour.

16. Clôture de l'assemblée

Vers 9h15, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Tremblay (302) secondé par Mme Landry (305) de lever l'assemblée. **Adopté à l'unanimité.**